

L'insignifiance militaire des Européens reste patente, en Ukraine, au Sahel, ...

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (SED)

Le 30 août 1954, l'Assemblée nationale française a mis fin aux projets de Communauté européenne de défense et de Communauté politique européenne. L'idée saugrenue de créer une armée européenne avant d'avoir défini une politique européenne de sécurité fut abandonnée. Le traité de Washington de 1949 fut modifié pour créer l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et lui donner, en droit, par l'article IV nouveau du traité, et en fait, le monopole des moyens d'actions militaires en Europe⁽¹⁾. Les efforts déployés depuis par les dirigeants européens de tous bords pour sortir de cette dépendance furent quasiment vains : les Européens ont été incapables de se maintenir en Afghanistan après le départ des Américains.



sentant pour la PESC. Le Conseil européen d'Helsinki, en décembre, a créé le Comité politique et de sécurité (CoPS) ainsi que le Comité militaire (CMUE), composé des chefs d'état-major des États membres, et définit l'objectif global (*Headline Goal*) 2003, soit une capacité autonome de défense de 50.000 à 60.000 hommes, disponible dans un délai de 60 jours et pendant un an au moins.

En juin, le Conseil européen a repris à l'OTAN le commandement de la Force du Kosovo. Les ministres de la Défense ont présenté le 21 novembre un plan, jamais réalisé, pour déployer en 2003 une force de 100.000 hommes, 400 avions de combat et 100 navires, capable de maintenir, pendant un an, une mission de 60.000 hommes⁽²⁾. En décembre, le Conseil européen a transformé le *Headline Goal* en «catalogue de forces»⁽³⁾ et ajouté à l'UE un Institut d'études de sécurité⁽⁴⁾, un centre satellitaire et un état-major stratégique, du type état-major militaire de l'OTAN.

Fin 2001, le Conseil européen de Laeken a institué des réunions informelles des ministres européens de la Défense et déclaré opérationnelle la PESD, comme si l'UE était capable de conduire des opérations de gestion de crise, alors qu'elle ne dispose pas d'un état-major opérationnel, ce qu'est le SHAPE pour l'OTAN. C'est pourquoi l'UE et l'OTAN concluent un «Accord de partenariat stratégique» complété le 11 mars 2003 par l'accord de «Berlin Plus», qui étend l'accès de l'UE aux capacités de planification et aux moyens de l'OTAN. L'échange de renseignements classifiés est réglementé.

En 2003, le traité de Nice entre en vigueur ; il renouvelle l'architecture des institutions de l'UE, assouplit la prise de décision et précise en son article 17 que : «La PESC inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire à une défense commune, si le Conseil en décide ainsi». Vingt ans plus tard, il ne l'a toujours pas fait, l'UE a seulement réussi à réduire à 5.000 soldats son niveau d'ambition. En fin d'année, le Conseil européen adopte la «stratégie» européenne de sécurité, «Une Europe sûre dans un monde meilleur»⁽⁵⁾, l'objectif global 2010 et le concept d'utilisation des Groupements tactiques 1500 - *Battle groups* (EUBG)⁽⁶⁾, qui n'ont jamais été mis en œuvre, alors que depuis 2007, un ou deux EUBG sont opérationnels.

En 2004, l'Agence européenne de défense (AED) est créée, elle est restée embryonnaire.

En décembre 2008, alors que la Russie a agressé militairement la Géorgie en septembre, le Conseil européen échoue à actualiser la «stratégie» de 2003, mais adopte un «Report on the Implementation of the European Security Strategy – Providing Security in a Changing World».

Le 1^{er} décembre 2009, après quelques péripéties, le traité de Lisbonne entre en vigueur. Il renomme la

PESD «politique de sécurité et de défense commune» (PSDC) et lui offre quelques outils juridiques, comme la Coopération structurée permanente, que le Conseil européen n'utilisera, et de façon minimaliste, que fin 2017. Il renforce le rôle du Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères (HR) et la PESC, tâche pour laquelle il est assisté du Service européen d'action extérieure (SEAE), constitué de membres du personnel du secrétariat général du Conseil européen, de la Commission européenne et des services diplomatiques nationaux. Il fait du HR un vice-président de la Commission européenne, qui préside le Conseil des affaires étrangères et le conseil d'administration de l'Agence européenne de défense. Texte largement incompréhensible, le traité de Lisbonne a déçu les espoirs qu'il avait soulevés, en particulier par la création de la fonction de HR et du SEAE. C'était prévisible, un traité ne pouvant pas créer l'unité de commandement politico-militaire. Seule une constitution fédérale le pourrait.

En 2016, à la suite du vote britannique sur le Brexit, les institutions européennes vont multiplier les initiatives en faveur d'une «défense européenne» mal conçue. Ces multiples déclarations d'intention et débuts d'exécution ne comblent pas nos déficits capacitaires, car la volonté politique est insuffisamment pérenne pour obtenir des avancées significatives et durables. Le 15 décembre, le Conseil européen approuve une stratégie globale de l'UE un peu plus complète que celle de 2003 : elle comporte la liste des menaces, mais elle n'en fixe pas les priorités, ni ne définit les capacités militaires aptes à les contrer.

Les dirigeants de l'UE sont incapables d'esquisser de façon intergouvernementale les contours d'une armée européenne, de répondre collectivement à la question de savoir si l'Europe a ou non besoin d'une dissuasion nucléaire, de bombardiers lourds, de porte-avions, de sous-marins d'attaque, de divisions blindées, de forces spéciales, etc., ou seulement de troupes aptes au maintien de la paix et à l'action humanitaire. C'est que la perception des menaces n'est pas identique pour tous les Européens. De Lisbonne, les chars russes sont invisibles. Pour les habitants de Tallinn, Daesh et Al-Qaïda sont des concepts étrangers au vécu quotidien.

Le 7 mai 2017, M. Macron, est élu à la présidence de la République. Le 18 mai, les ministres de la Défense s'accordent sur la revue annuelle coordonnée de défense (CARD)⁽⁷⁾, en liaison avec le plan de développement des capacités de l'UE (*EU Capacity Development Plan - CDP*) et avec le processus de planification de la défense de l'OTAN (*NATO Defence Planning Process - NDPP*). La Commission annonce la création d'un Fonds européen de la défense (FEDef).

En 2018, par le règlement (UE) 2018/1092, l'UE met en place le programme de développement industriel de défense européenne (*European Defence Industrial Development Programme - EDIDP*), qui vise à soutenir la compétitivité et la capacité d'innovation de l'industrie de la défense de l'Union. La HR, M^{me} Mogherini, propose de remplacer le mécanisme Athena par une «Facilité européenne pour la paix». Celle-ci finance aujourd'hui les coûts communs des opérations et missions militaires de l'UE et renforce les États partenaires, principalement l'Ukraine, alors qu'elle avait été conçue pour le Sahel. Délaisés par l'Europe, les États de la région se sont tournés vers la Russie.

L'UE n'a réduit les tensions ni entre la Russie et la Géorgie ou l'Ukraine, ni entre Israël et la Palestine, ni entre les États-Unis d'Amérique et l'Iran, ni en Libye, en Syrie, au Sahel, dans la Corne de l'Afrique, en Centrafrique, au Venezuela ou en Colombie. L'insignifiance de l'UE sur la scène internationale et l'impotence de la diplomatie européenne sautent aux yeux.

Comment espérer un avenir meilleur pour l'Europe après la pandémie Covid-19, la volonté exprimée par M. Xi d'annexer rapidement Taïwan, l'attitude ambiguë de M. Erdoğan et les guerres que fait Poutine : de haute intensité à l'Ukraine, de basse intensité à la Géorgie et à la Moldavie, hybride à l'Occident, elles

perturbent les équilibres géopolitiques et ralentissent la croissance économique. Il est devenu bien difficile de prévoir l'évolution probable de l'Europe et du monde, même à court terme. Les gouvernements européens devraient prioritairement œuvrer au retour de la paix à l'est de l'Europe et dans le Sahel, car sans elle rien n'est possible. Cela requiert une Europe plus unie, pour être plus puissante.

Malheureusement, c'est l'inverse qui se produit. En conséquence de leur division et de leur insignifiance militaire et géopolitique, c'est sans aucun des dirigeants européens qu'en janvier 2022, Russes et Américains discutaient de la sécurité en Europe.

Depuis le 24 février 2022, la guerre en Ukraine a enfin fait prendre conscience aux peuples européens et à leurs dirigeants de l'extrême faiblesse de nos armées, y compris celles de la France et du Royaume-Uni. Elle a montré que nos gouvernants, nos états-majors et notre base industrielle de défense ne sont pas aptes à combler rapidement nos lacunes capacitaires, faute d'unité de commandement politico-militaire. Nos gouvernants pourraient fédérer nos États, mais jusqu'à présent aucun ne le veut. C'est pourquoi la défense européenne n'existe pas. C'est pourquoi l'aide militaire apportée par les Européens à l'Ukraine est réelle, mais inférieure aux besoins et à celle prodiguée par les Américains et les Britanniques.

La seule réponse qu'ont trouvée la Commission et le Conseil européens au fur et à mesure de la montée des tensions est de se soumettre de plus en plus aux États-Unis d'Amérique, car M. Biden est beaucoup moins brutal et plus habile que son prédécesseur. Ses parlementaires ont adopté des lois visant à réduire le prix des médicaments, ils se battent pour le maintien du droit à l'avortement. Son administration a réduit les dettes pour frais de scolarité de nombreux diplômés de l'enseignement supérieur, relancé l'économie et investi des sommes considérables dans la lutte contre la pauvreté et la transition énergétique. M. Biden a mené de main de maître la coalition occidentale depuis le début de la guerre de haute intensité en Ukraine. Le fait est qu'il aura 82 ans à la fin de l'année 2024 et qu'il n'est pas très charismatique, mais les électeurs devraient en 2024 voter plus en fonction de leur intérêt plutôt que de leurs croyances.

Dans ce contexte, la volumineuse (116 pages) proposition du 17 août de modification du traité de l'UE que MM. Verhofstadt (Renew Europe), Simon (Parti populaire européen), Freund (Verts/Alliance libre européenne) et Saryusz-Wolski (Conservateurs et Réformistes européens), ainsi que M^{me} Bischoff (Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates), semblent vouloir porter, apparaît singulièrement irréaliste. Elle tendrait à modifier le mode de fonctionnement de l'UE, et la dénomination de ses institutions. Elle imposerait le vote à la majorité qualifiée et les procédures législatives ordinaires dans des dizaines de domaines, dont la défense, la fiscalité et la politique étrangère. La Commission européenne serait renommée «l'exécutif européen». Les pouvoirs du Parlement seraient élargis considérablement. L'UE aurait une compétence exclusive sur toutes les questions environnementales et climatiques, et une compétence partagée avec les États membres sur presque tous les autres sujets.

Même si les auteurs de la proposition n'ont pas tort de dire que l'élargissement de l'UE aux Balkans occidentaux, à la Géorgie, à la Moldavie et à l'Ukraine nécessiterait des changements profonds dans le fonctionnement de l'UE, même si l'Allemagne insiste sur la nécessité de modifier le vote à la majorité qualifiée et d'augmenter le budget de l'UE pour rendre possible l'élargissement, le souvenir de l'échec de 2005 dissuade la plupart des gouvernants de tenter de faire modifier le traité sur l'UE par leurs électeurs.⁽¹²⁾

Plutôt que de proposer une modification des traités qui n'a aucune chance d'aboutir, ces membres du Parlement européen auraient mieux fait de s'engager sur la voie menant, non pas 27 États, vers une assemblée constituante, mais seulement un noyau extensible d'États, comme il fut fait pour les zones Schengen et Euro.

TABLEAU DE BORD AGEFI Luxembourg	31-Aug-2023	30-Dec-2022	DIFF %	
ONE YEAR				
Dow 30 (DJI)	34.721,91	33.147,25	4,75%	
S&P 500 (GSPC)	4.507,66	3.839,50	17,40%	
Euro Stoxx 50	4.297,11	3.793,62	13,27%	
DAX (GDAXI)	15.947,08	13.923,59	14,53%	
CAC 40 (FCHI)	7.316,70	6.473,76	13,02%	
FTSE 100 (FTSE)	7.439,10	7.451,70	-0,17%	
Nikkei 225 (N225)	32.619,34	28.041,48	16,33%	
Shanghai (SHCOMP)	3.119,88	3.089,26	0,99%	
US Fed Funds Rate	5,33%	0,09%	5,24%	
3 Month US Treasury Rate	5,56%	4,42%	1,14%	
5 Year US Treasury Rate	4,23%	3,99%	0,24%	
Banque centrale européenne (BCE), taux refi	4,25%	2,50%	1,75%	
Eurozone obligations d'Etat 5 ans	3,01%	3,02%	-0,01%	
Pétrole brut (coût de production) : 1 litre=	0,4852	0,4716	2,87%	€ West Texas Intermediate (prix en euro par litre)
Gaz naturel : 1 m3=	0,0904	0,1481	-38,96%	€ Natural Gas, Henry Hub-I (prix en euro par m3)
Gaz naturel : 1MWh=	8,7198	14,2846	-38,96%	€ Natural Gas, Henry Hub-I (prix en euro par MWh)
Gaz naturel : 1MMbtu=	2,7700	4,4800	-38,17%	\$ Natural Gas, Henry Hub-I (prix en \$ par MMbtu)
Or : 1 Kg=	57.531,21	54.783,02	5,02%	€
Or : 1 oz=	1.940,09	1.823,90	6,37%	\$
Argent : 1 Kg=	724,44	719,67	0,66%	€
Argent : 1 oz=	24,43	23,96	1,96%	\$

Ce tableau de bord, une exclusivité d'AGEFI Luxembourg, permet au lecteur :

1° de voir les retours des principaux actifs et indices financiers pour l'année en cours

2° de voir sur une page les principaux indices boursiers et taux d'intérêts

3° de connaître le coût de production de plusieurs produits d'énergie en euro, à comparer avec le prix au détail

4° de connaître le prix de l'or et de l'argent en kilo et en euros

1) Voir Alfred Cahen, «The Western European Union and NATO. Building a European Defence Identity within the Context of Atlantic Solidarity», Brasseys, *Atlantic Commentary* n° 2, London, 1989.

2) Voir Alfred Cahen, «Un rôle nouveau pour l'UEO?» in *L'Europe en formation*, 1986, p. 53-66, <http://www.ena.lu/13/02/2011>.

3) La PESC ne constitue pas la totalité de la politique des relations extérieures de l'UE, laquelle inclut la politique commerciale, celle du développement ou de l'action humanitaire, mais aussi les aspects extérieurs des politiques communautaires internes (agriculture, environnement, transports) ainsi que la coopération judiciaire et policière pénale. Toutes ces composantes de la politique extérieure de l'UE ont leur mode de fonctionnement propre.

4) Voir Henri Bentégeat, «Quelles aspirations pour la défense européenne ?» in Alvaro de Vasconcelos (dir.), *Quelle défense européenne en 2020 ?*, Paris, IESUE, 3^e éd., mars 2010, p. 105.

5) Toute décision requiert le consentement des Croates catholiques, des Serbes orthodoxes et des Bosniaques musulmans. Voir Caroline de Gruyter, «Morrelen aan de fundamenten van de Europese Unie» in *De Standaard*, https://www.standaard.be/cnt/dmf20220113_98107654, 14/1/2022.

6) Voir Henry Kissinger, *La nouvelle puissance américaine*, New York, 2001, trad. Odile Demange, Paris, Arthème Fayard, 2003, p. 60.

7) Voir Sven Biscop, Jo Coelmont, *Europe, Strategy and Armed Forces. The making of a distinctive power*, London and New York, Routledge, 2012, p. 57-60 ; Fabien Terpan, *La politique étrangère, de sécurité et de défense de l'Union européenne*, Paris, La documentation française, 2010, p. 55-60.

8) L'IESUE, dont le siège est à Paris, fournit au HR des analyses et des prévisions, contribue à l'élaboration de la PESC par des analyses et des recommandations et enrichit le débat stratégique en Europe au sein de son réseau d'experts des responsables politiques. Voir Europa, *L'institut d'études de sécurité de l'Union européenne*, http://europa.eu/agencies/regulatory_agencies_bodies/security_agencies/iss/index_fr.htm, 16/10/2011.

9) Conseil européen, *Une Europe sûre dans un monde meilleur, Stratégie européenne de sécurité*, adoptée le 3/12/2003, <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf>, 13/6/2011.

10) Les GT1500 ou *EU Battle groups* comptent 1.500 hommes, déployables en moins de 10 jours pour une période pouvant aller jusqu'à 120 jours.

11) Voir <https://eda.europa.eu/what-we-do/EU-defence-initiatives/coordinates-annual-review-on-defence-card>. En 2020, il a bien fallu constater que la CARD et le CDP ne sont pas au niveau du NDPP.

12) Nicholas Vinocur, «MEPs pitch treaty change in radical (but unlikely) EU overhaul» in *Brussels Playbook from Politico*, 1/9/2023.